

CONGRES INTERNATIONAL DE L'UIESP

EFFETS DES MIGRATIONS SUR UNE POPULATION
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
(Lcibi et Dagara de Haute-Volta)

— BENOIT - P. LEVI - J. PAPAIL

Démographes à l'ORSTOM

Communication présentée à la séance F.15

Migration et répartition de la population

19 MARS 1985

C.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 17.09721

Cote : B

Manille 9-16 Décembre 1981

29 B17.09721

Les migrations induites à l'origine par une situation spécifique de la région de départ entraînent un déséquilibre dans le pays se traduisant par une modification des comportements qui par effet de "feed-back" amplifie le phénomène migratoire. Une enquête réalisée en 1976 dans 22 villages de la préfecture de Gaoua nous permet d'illustrer ce fait.

La région

La préfecture de Gaoua est située dans le Sud-Ouest de la Haute-Volta et présente des frontières communes avec le Ghana à l'Est et la Côte-d'Ivoire au Sud. Les habitants de ces villages appartiennent pour 80 % à deux ethnies : Dagara, Lobi. Les Dagara qui viennent de la région des Dagomba (Ghana), apparurent à l'Ouest de la Volta Noire dès le début du 19ème siècle. Les Lobi sont venus de la rive gauche de la Volta Noire (le Ghana actuel) et auraient franchi le fleuve à la fin du 18ème siècle. Les groupes Lobi et Dagara dont le mouvement se poursuit toujours se répartissent maintenant pour le premier à cheval sur la Haute-Volta et la Côte d'Ivoire et le second entre la Haute-Volta et le Ghana. Par ailleurs pour les Lobi une forte mobilité interne continue de modifier leur répartition spatiale. A cette instabilité historique s'ajoutent les migrations contemporaines que constituent l'attraction des villes et le travail salarié dans les plantations.

L'enquête et ses principaux résultats

L'objet principal de l'enquête étant l'étude des migrations et de leurs conséquences le choix de la méthode s'est porté sur l'enquête renouvelée. Son principe général est l'étude du devenir d'une population à partir d'une liste nominative fournie par une enquête ancienne. L'enquête nationale démographique par sondage réalisée en 1960/61 a servi d'enquête de base. Les individus ainsi enquêtés en 1960/61 peuvent être classés en 1976 en trois catégories = résidents - présents ou absents -, émigrés, décédés. La population de référence en 1961 est composée des individus enquêtés à cette date augmentée des omis; la population en 1976 est égale à la population corrigée de 1961, diminuée des décès et émigrations, augmentée des naissances et immigrés

survivants.

La population résidente des vingt - deux villages est passée de 5082 individus en 1961 à 5629 en 1976 en chiffres absolus. Ceci est le résultat d'un solde migratoire négatif - 1829 émigrés contre 974 immigrés survivants - et d'un accroissement naturel de 1402 individus. Parallèlement le nombre des concessions est passé de 423 en 1961 à 444 en 1976, 97 concessions ayant émigrées ou disparues, 63 concessions étant des concessions immigrées et 55 résultant de scission de concessions. Globalement les concessions qui comptaient 12 individus en 1961 en comptent 12,7 en 1976.

Afin de caractériser ces déplacements de population et d'effectuer une dichotomie émigration et absence temporaire cinq catégories de motifs ont été retenues = travail (activité salariée, manoeuvres,), agricole, matrimonial, social et divers (commerce, mutation, service militaire). Les personnes en migration de travail ou pour d'autres motifs ayant en commun la caractéristique d'avoir une forte probabilité de retour dans leur village natal sont considérées comme absentes. Le caractère définitif de l'émigration fait que cette catégorie d'individus est essentiellement constituée pour les hommes par ceux partis pour motif agricole et pour les femmes, celles ayant le mariage comme raison de départ. Le caractère également définitif de l'immigration est traduit par la même répartition des motifs que l'émigration.

L'évolution sur la période fait apparaître un fort déficit migratoire, ce pour les deux sexes, respectivement 498 émigrés et 185 immigrés pour les hommes et 1331 émigrées et 789 immigrées pour les femmes. Pour les femmes ce déficit est expliqué pour moitié par la nuptialité, 882 femmes ont quitté les villages pour aller se marier alors que seulement 604 ont épousé un homme résident dans ces mêmes villages.

- 3 -

Les absents à titre temporaire représentent 15 % de la population résidente dont 20 % pour les hommes et 9 % pour les femmes. Les hommes sont responsables de la migration dans 75 % des cas. La structure par âge des absents (Tableau 1) montre que 50 % des hommes ont entre 20 et 35 ans; ceux-ci sont en grande proportion des célibataires (Tableau 2) et lorsqu'ils sont mariés ils ne sont que rarement accompagnés par leur famille (0,7 personnes). Ainsi 374 hommes mariés de plus de 20 ans sont absents contre seulement 115 femmes mariées de plus de 15 ans.

Tableau 1 = Structure par âge et sexe des absents en 76

Age	Effectif masculin	Effectif féminin	Répartition pour 1 000 de chaque sexe	
			Hommes	Femmes
0 - 14	102	88	185	382
15 - 19	56	25	102	109
20 - 24	115	30	209	130
25 - 29	94	36	172	157
30 - 34	70	23	127	100
35 - 39	55	15	100	65
40 - 44	29	8	53	35
45 - 49	20	2	36	9
50 +	8	3	16	13
Ensemble	549	230	1000	1000

Tableau 2 = Proportion de célibataires selon l'âge en 1961 et 1976

Groupe d'âge	Sexe Masculin				Sexe Féminin			
	Présents		Absents		Présentes		Absentes	
	1961	1976	1961	1976	1961	1976	1961	1976
15 - 19	-	-	-	-	49	84	48	68
20 - 24	61	81	77	83	7	31	17	25
25 - 29	23	38	33	61	1	6	-	8
30 - 34	15	28	19	37	1	3	-	0
35 - 39	8	10	11	35	1	2	-	0
40 - 44	5	5	-	-	-	-	-	-

Nous appréhenderons ici les conséquences et implications de ces mouvements selon la distinction que nous avons faite précédemment entre émigrations et absences.

Le déficit migratoire féminin nettement plus important que le déficit migratoire masculin s'exprime par une modification sensible du rapport de masculinité de la population résidente entre 1961 et 1976. Ce rapport qui s'élevait à 100 entre 15 et 19 ans et se maintenait entre 75 et 85 de 20 à 35 ans en 1961 est passé en 1976 à 138 entre 15 et 19 ans et reste supérieur à 125 jusqu'à 30 ans. (Tableau 3)

Tableau 3 : Rapports de masculinité en 1961 et 1976

Groupe d'âges	Présents		Résidents	
	1961	1976	1961	1976
0	90	104	90	106
1 - 4	100	96	102	96
5 - 9	103	102	102	104
10 - 14	110	118	110	118
15 - 19	70	129	100	138
20 - 24	50	87	76	127
25 - 29	59	91	79	125
30 - 34	73	74	82	106
35 - 39	70	69	83	92
40 - 44	83	72	88	91
45 - 49	76	71	76	84

Les modifications du rapport de masculinité sont plus sensibles dans les groupes d'âges de 15 à 30 ans du fait de la concentration de la nuptialité féminine et de l'écart d'âge important entre épouse dans le cas des migrations agricoles.

Les écarts entre les déficits migratoires des deux sexes dans ces groupes d'âges adultes aboutissent localement à un déséquilibre dans la structure des personnes susceptibles de se marier parmi la population résidente qui est en partie compensé par des taux d'absence élevés chez les hommes adultes.

On remarque, entre 1961 et 1976, un retard dans le calendrier des absences masculines : on enregistrait, dans la population résidente de 1961, 43 % d'absents à 15-19 ans, contre 16 % en 1976, alors que les taux d'absences se sont élevés en 1976 à partir de 25 ans, et ce jusqu'à 45 ans (on enregistre encore respectivement 31 % et 26 % d'absents à 35-39 ans et 40-44 ans en 1976). Il semble d'ailleurs que les absences, notamment chez les hommes mariés aient tendance à se renouveler plus fréquemment ou à se prolonger .

Ces mouvements d'absences masculines font évidemment baisser les rapports de masculinité dans la population présente, rétablissant ainsi un certain équilibre.

Cependant, ce qui importe surtout - du fait de l'écart important de l'âge au mariage entre époux , nettement supérieur à 5 ans - ce sont les effectifs des groupes masculins et féminins présents et en âge de se marier. Ainsi remarque - t - on dans le tableau suivant, un déséquilibre des effectifs en présence qui explique le retard constaté dans la nuptialité féminine entre 1961 et 1976 - qui figure déjà dans le tableau 2.

Tableau 4: Rapports de masculinité décalés de la population présente en 1976

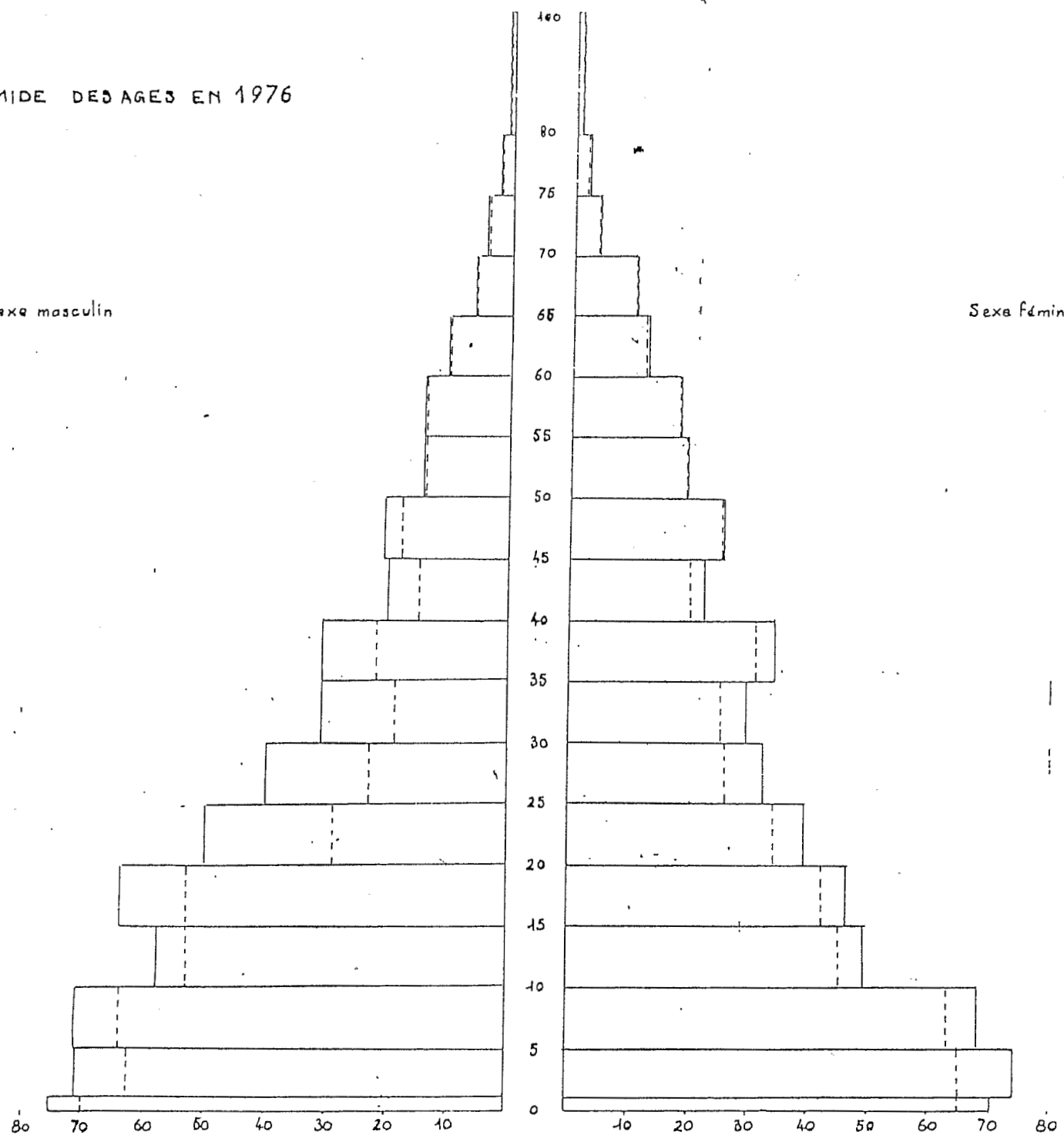
Groupes d'âges féminins en 1976 x, x + 4	:	$\frac{H(x + 5, x + 9)}{F(x, x + 4)}$:	$\frac{H(x + 10, x + 14)}{F(x, x + 4)}$
15 - 19	:	71	:	56
20 - 24	:	69	:	55
25 - 29	:	73	:	84

Ce retard du calendrier de la nuptialité féminine implique évidemment une baisse de la fécondité générale dans les groupes d'âges féminins 20-24 ans.

FIGURE 1 PYRAMIDE DES AGES EN 1976

Sexe masculin

Sexe féminin



D'autre part, l'absence d'hommes mariés, non accompagnés, âgés de 25 à 45 ans, partis travailler, pour la majorité d'entre eux, en Côte d'Ivoire et au Ghana, durant 4 à 5 ans en moyenne, fait baisser la fécondité légitime des groupes de femmes les plus fécondes (20 à 35 ans). Le taux de natalité qui s'élevait à 50 ‰ en 1961 est estimé à 35 ‰ en 1975.

Cette baisse de la natalité s'inscrit dans la pyramide de 1976 (figure 1) où l'on remarque le rétrécissement sensible de sa base par rapport à 1961. Les individus âgés respectivement de 0 ans et 0-9 ans représentaient 44 ‰ et 355 ‰ de la population résidente en 1961 et 29 ‰ et 284 ‰ de la population résidente en 1976.

Conclusion

L'accroissement de l'effectif des villages enquêtés n'a été que de 10,8 ‰ en quinze ans. Cette faible croissance est la conséquence du développement des absences d'hommes adultes et de l'allongement de leur durée d'absence. Ces absences et un déficit migratoire féminin important modifient les rapports de masculinité parmi la population résidente. L'ensemble de ces phénomènes provoque un retard dans le calendrier de la nuptialité et une baisse sensible de la natalité.

L'ensemble de ces faits se traduit par un vieillissement de la population de la zone d'enquête et pour certains villages par une diminution très sensible de leur effectif. Cette situation, vu la synergie des phénomènes, pourrait conduire à la disparition complète de villages.